



Ama

DECISION N° 415

COMMANDE PUBLIQUE - autres contrats

CONVENTION ASSOCIATION LES PETITS RUISSEAUX - SPECTACLES « DES NOMS A COUCHER DEHORS » semaine culturelle « Pompey, Terre d'industrie et de métissage »

Vu l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 15 juin 2020 par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122 -22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'organisation de la semaine culturelle « Pompey, Terre d'industrie et de métissage » du 18 au 26 avril 2025,

Vu la proposition de spectacles de l'association LES PETITS RUISSEAUX,

Le Maire,

DECIDE

De signer une convention avec l'association LES PETITS RUISSEAUX, dont le siège se situe à Ivry-sur-Seine, représentée par son Président, Monsieur BERTRAND, afin de définir les modalités d'organisation des deux représentations du spectacle « Des noms à coucher dehors » prévues au centre socioculturel le 22 avril 2025 à 13h30 pour les élèves du lycée B Schwartz et à 20h pour tout public, dans le cadre de la semaine culturelle « Pompey, Terre d'industrie et de métissage » du 18 au 26 avril 2025.

Le coût total de ces deux représentations s'élève à 2260 € TTC (frais de déplacements inclus).

Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de l'exercice en cours.

Pompey, le 14 avril 2025



Le Maire,


Laurent TROGRILIC

Publié notifié le 15/04/25
Transmis à la Préfecture le 15/04/25